

Alain CADIX
Président de l'Afdet



La relation École Entreprise : un chantier en cours, encore...

Depuis toujours, le développement de la **relation École-Entreprise** et le renforcement de son efficacité sont au cœur des missions de l'Afdet. C'est pourquoi toute initiative, nationale ou régionale, sensée fluidifier cette relation au profit des jeunes, prise par une administration ou une collectivité, intéresse l'Afdet qui compte bien contribuer à sa réussite.

Nous ne pouvons pas ici parler de toutes les composantes du dispositif mis en place au fil du temps par le ministère de l'Éducation nationale. Arrêtons-nous sur trois d'entre elles : les comités locaux école-entreprise (clés), les campus des métiers et des qualifications (CMQ) et les conseillers de l'enseignement technologique (CET).

Au nombre de 165, les clés sont une force de propositions et d'actions, regroupant des représentants du monde de l'entreprise et des acteurs du monde de l'éducation sur un territoire donné. Les conditions sont remplies pour faire du bon travail au service des jeunes, de leur formation en vue de les sensibiliser au monde de l'entreprise et de les préparer à un travail. Des clés sont performants et d'autres ne se réunissent pas ou ne produisent pas grand-chose d'utile. Que peut-on faire pour que tous les clés soient également performants ?

Les CMQ, aujourd'hui au nombre de 51, une centaine à terme, sont la concrétisation d'une très bonne idée. Ils sont apparus récemment et ont en partage de faire tomber, dans un domaine d'activités, sur un territoire, de multiples barrières entravant les parcours de nos jeunes : entre le secondaire et le supérieur, entre les statuts scolaire (ou étudiant) et apprenti, entre le monde des diplômés et celui des titres et qualifications, entre la formation initiale et la formation tout au long de la vie. Mais tous les campus n'ont pas la même oreille des présidents d'exécutif territorial, ne sont pas dotés de moyens adéquats pour se développer, ne mobilisent pas de façon appropriée les énergies des entreprises auxquelles ils sont sensés s'adresser, souvent par manque d'attention ou d'information. Que peut-on entreprendre pour contribuer au succès durable des CMQ ?

Les CET ont été reconnus pour leurs compétences professionnelles. Ils ont été principalement nommés pour fluidifier la relation entre des établissements d'enseignement professionnel et les entreprises de leur domaine, pour siéger dans des jurys d'examens, voire en présider, pour apporter leurs connaissances des métiers à des organismes ou comités qui travaillent à la préparation de leur devenir. Des CET, le temps passant, ont perdu de leur pertinence. Beaucoup de CET, motivés et maîtrisant parfaitement leur sujet, n'ont jamais été réunis, informés, sollicités. Assez nombreux sont les CET qui regrettent le peu de considération qui leur est porté. Le MENESR a décidé d'éteindre ce dispositif et de créer en 2017 les «conseillers entreprise pour l'école» (CEÉ). Que doit-on faire pour que les dérives constatées pour les CET ne se renouvellent pas pour les CEÉ, qu'ils soient en mesure d'exercer pleinement leur rôle

Voilà trois questions, concernant les clés, les CMQ, les CEÉ, pour lesquelles l'Afdet, tant au niveau national que territorial, entend apporter des réponses, mais aussi se faire entendre...

Bonne lecture de ce nouveau numéro de notre revue.